

# Peltre

# INFOS



PELTRE INFOS - N° 42 - Juillet 2019

## PELTRE

### Riches de nos engagements !

L'une de nos principales richesses est en chacun de nous ! Cette affirmation n'est pas une vue de l'esprit, elle est tout simplement le constat de la réalité et de la vivacité de la vie associative de notre commune. Les talents très divers de nos centaines de bénévoles s'exercent dans de multiples domaines, c'est d'abord cela qui m'impressionne. Avec patience et persévérance, les uns et les autres, font preuve d'un enthousiasme et d'un dynamisme qui ne se démentent pas pour faire battre sans pareil le cœur de notre village.

Nos clubs sportifs qui engrangent de beaux résultats, nos associations culturelles qui organisent de formidables événements, nos associations patriotiques qui veillent, de si belle manière, à entretenir le devoir de mémoire, les associations œuvrant dans le domaine de la solidarité, qui ne cessent de témoigner des valeurs de partage et de fraternité qui nous sont si chères.

Le mois de juin a été, comme chaque année, l'occasion de retrouver toutes les forces vives de notre commune lors de notre fête patronale. Mais la question du recrutement des bénévoles est une problématique récurrente pour nos associations.

Faire vivre une association, c'est la faire évoluer avec le temps et selon les projets qu'elle souhaite réaliser. Pour cela, toutes les associations de notre village, font appel à des bénévoles pour les soutenir et leur apporter une aide indispensable au bon déroulement de leur projet associatif. Agir en devenant acteur du monde sportif, agir pour le respect de l'environnement par des gestes simples, agir pour faire reculer la misère, agir pour offrir à tous l'occasion de participer à des moments heureux, agir contre toutes les formes d'isolement, chacun peut sans aucun doute trouver des possibilités de choix variés et ainsi exprimer son engagement.

Alors, je vous invite à venir nombreux rejoindre nos associations pour continuer à faire de PELTRE une commune vivante, dynamique et attractive ! C'est la question à laquelle, je vous propose de réfléchir pendant ce temps de vacances qui s'ouvre devant nous.

Je vous souhaite à toutes et à tous **un bel été et de bonnes vacances.**

Walter Kurtzmann  
Votre maire

contacts  
Tél. 03 87 74 22 27  
Fax 03 87 75 68 71  
E-mail : [secretariat@mairie-peltre.fr](mailto:secretariat@mairie-peltre.fr)  
Site internet : <http://www.mairie-peltre.fr>

Villes et Villages  
Fleuris



# EDITÉ



## Un petit lapin est entré dans le jardin

2

P'TITES TOUPIES



Comme dans la comptine, les P'tites Toupies ont reçu pour la première fois, la visite du lapin de Pâques dans le jardin du presbytère. Pas bien malin, il avait prévenu de son passage même s'il a du reporter deux fois pour ne pas se mouiller les pattes. Du coup, les petits avaient eu le temps de décorer le jardin et de préparer des petits paniers en carton au cas ou ...

Le jour choisi, près de 25 enfants de 4 mois à 5 ans se sont retrouvés et sont partis à la chasse aux œufs et autres

surprises gourmandes ! Les plus grands se chargeant avec plaisir de chercher pour les tout petits.

Tous sont repartis avec le panier bien rempli mais ils ont fait tellement de bruit que personne n'a vu le lapin...

Les rires, les sourires des enfants et la joie des parents ont récompensé l'équipe de l'association pour cette organisation qui a demandé beaucoup de temps et d'investissement.



## Célébration du 8 mai 1945

Ce mercredi 8 mai, à 10h30, Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal ont célébré, avec la Section Val Saint Pierre de l'Union Nationale des Combattants, la victoire de la France lors de la deuxième guerre mondiale, et ont honoré la mémoire des combattants qui se sont sacrifiés pour notre Patrie pendant ce conflit.

Ils ont accueilli les porte-drapeaux devant le monument aux morts et y ont déposé une gerbe. La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise et a été suivie d'une messe en l'église de Peltre.

La délégation s'est ensuite acheminée vers Chesny, où une cérémonie commune aux quatre communes du Val Saint-Pierre était aussi prévue. Elle s'est clôturée par un repas à la Salle des Fêtes de cette municipalité.



## Notre fête villageoise

4

Une nouvelle année, et une nouvelle fête communale à Peltre. Voici un petit résumé de ce millésime 2019. On pourrait dire : on prend les mêmes et on recommence... et c'est un peu vrai !

Toujours présents, jeunes et retraités ont transpiré pour le montage et le démontage des installations, mais sont toujours ravis de se retrouver autour de la table pour s'asseoir et échanger. Un grand merci à tous !

Au programme cette année encore, après la cérémonie religieuse et l'hommage au monument aux morts, l'apéritif offert par la Municipalité s'est déroulé dans l'herbe.

Un grand nombre de Peltrois était au rendez-vous, malgré le long week-end de Pentecôte.

L'accueil souriant aux caisses, à la restauration et à la buvette a permis à tous de patienter pour s'asseoir à table, sur des chaises qui ont été fortement appréciées.

Autre nouveauté cette année : des caisses électroniques ont remplacé calculatrices et calcul mental ; un gain de temps pour tous.

La soirée dansante s'est poursuivie jusqu'à l'heure du feu d'artifice qui finalise la première journée de notre fête, car c'est de très bonne heure que débute le deuxième jour ! La bonne

réputation du vide-grenier de Peltre ne s'est pas démentie, car le village fut bien achalandé d'exposants et les chineurs étaient au rendez-vous.

Le beau temps exceptionnel cette année a permis de passer une excellente fête villageoise. Un bon bilan qui assurera encore quelques investissements pour permettre de passer d'autres bons moments chaque premier week-end du mois de juin.

Encore merci à tous les bénévoles pour leur bonne humeur, leur disponibilité et leur gentillesse. Venez tenter l'expérience et donner quelques heures de votre temps lors de notre prochaine édition.







## Un nouveau site internet

Un nouvel outil de communication efficace et performant ...

Nouvelle présentation, nouvelle charte graphique, davantage de fonctionnalités, une approche du partage d'information entièrement repensée. Un nouveau site, signe d'un changement profond. Le nouveau site internet de la Commune de Peltre est destiné à vous informer, vous divertir et vous faire participer.

Mieux vous informer, rendre plus accessible les services du quotidien, valoriser la commune : voilà la belle ambition du nouveau site Internet.

Parce qu'être mieux informé, c'est pouvoir profiter au mieux de son territoire, c'est le vivre plus intensément et participer à un projet commun.

Au-delà d'une information repensée, le nouveau site Internet, c'est aussi un site de services, à votre disposition qui recense les services dont vous pourriez avoir besoin au quotidien, pour vous emmener par la main là où l'in-

formation se trouve. « C'est une nouvelle conception du service public, explique le Maire, Walter Kurtzmann, où l'utilisateur est replacé au cœur du site Internet. »

Pour satisfaire les besoins des Peltrois...

Une refonte complète du site internet de la Commune a été entreprise par la Municipalité avec l'appui de Metz Métropole. Le précédent avait été créé, il y a dix ans avec les 4 communes du Val Saint Pierre.

Une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile, un contenu plus complet et précis ou encore l'adaptabilité sur les différents supports multimédias...

Pour répondre aux besoins des Peltrois, le nouveau site web possède toutes les caractéristiques recherchées par les utilisateurs du numérique avec de nombreux liens vers d'autres sites Internet et en particulier celui de Metz Métropole. En effet, les besoins des internautes

sont d'abord d'ordre pratique. « Ils veulent consulter le calendrier des événements de la commune, se tenir au courant des fermetures de voirie et des travaux en cours, signaler un problème de voirie ou d'éclairage public... » précise Monsieur le Maire.

Au-delà de cet aspect pratique, les habitants sont également à la recherche de simplification dans leurs démarches administratives. Notre objectif est de vous simplifier la vie en quelques clics !

Aujourd'hui, le service public se doit d'être accessible à tous et partout. Par exemple, des explications sur les démarches tant en matière d'état civil que d'urbanisme ou de scolarité, sont disponibles.

Nous vous souhaitons la bienvenue et surtout bon surf !



## Le PLU approuvé

En décembre 2014, le Conseil Municipal lançait la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) et sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Après plus de quatre ans de travail où transparence et concertation ont été au cœur du dispositif, le nouveau PLU de Peltre a été approuvé.

La procédure d'urbanisme engagée par la Commune de Peltre avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été

poursuivie et achevée par la Métropole désormais compétente suite à son passage en métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et conformément aux délibérations du Conseil Municipal de Peltre en date du 19 octobre 2017 et du Conseil de Communauté en date du 18 décembre 2017.

Le dossier de PLU arrêté par le Conseil Métropolitain du 22 octobre 2018, accompagné des avis des Personnes Publiques Associées (PPA), a été soumis à enquête publique du 11 février

au 13 mars 2019. Le commissaire-enquêteur a émis **un avis favorable sans réserve** assorti de trois recommandations non contraignantes qui ont reçues des réponses circonstanciées.

Il a été présenté au Conseil Métropolitain du 24 juin dernier qui l'a approuvé à l'unanimité.

L'ensemble du dossier est consultable sur le Internet de la Commune et sur celui de Metz Métropole.

## MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Rappels de quelques règles :

*un petit effort de chacun contribue à une amélioration de la vie de tous !*

### BRÛLAGE INTERDIT



Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit selon l'article L120-1 du code de l'environnement et l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 ainsi que l'article 84 du Règlement Sanitaire départemental. Il est important pour l'environnement et notre bien-être de ne pas provoquer d'incendies. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

### BRUITS DE VOISINAGE



Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que dans les tranches horaires suivantes :

⇒ **de 8h00 à 12h et de 14h00 à 19h00**  
**les jours ouvrables,**

⇒ **Strictement interdit les dimanches et jours fériés.**

De manière générale, pour ce qui concerne les bruits de voisinage résultant **d'activités professionnelles**, il convient de respecter les principes suivants : toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins de quelque nature doit **interrompre ses travaux entre 19h et 7h30** et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.



### LAVER SA VOITURE

Il est interdit de laver sa voiture sur le trottoir car les produits détergents ruissellent dans le caniveau et les avaloirs donnent directement dans le ruisseau Saint Pierre. Plutôt que de polluer la rivière, il est donc préférable de laver sa voiture au niveau d'une évacuation reliée au circuit des eaux usées ou dans une station de lavage.



### DÉJECTIONS CANINES

Beaucoup de plaintes sont enregistrées en mairie au sujet des déjections canines. Aussi, pour vivre en bonne harmonie avec nos amis les chiens, les propriétaires d'animaux sont invités à être attentifs à ce problème et à utiliser les sacs de ramassage mis à leur disposition en mairie. Ceux-ci doivent être jetés dans une poubelle.



### LAISSE OBLIGATOIRE

Vu l'arrêté municipal du 11 juin 2019, les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse et muselés au besoin. Les contrevenants risquent une contravention de 1ère classe (maximum 38 €) voire de 2e classe (maximum 150 €). Le chien doit toujours rester sous le contrôle de son maître.



### TAILLE DES HAIES

Les plantations situées à moins de deux mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur, ni la limite séparative de propriété. Merci à tous d'assurer la libre circulation aux piétons et cyclistes en taillant les arbres dans leur limite réglementaire.



Rejoignez l'A.S. PELTRE pour la saison 2019 - 2020

Le club recrute des jeunes filles et garçons de 3 à 14 ans ,  
ainsi que des éducateurs .

Reprise des entraînement fin août.

Renseignement au 06 99 88 82 89 ou mel.veler@gmail.com

## Cambriolage : les bons reflexes avant de partir en vacances

La période estivale est propice aux cambriolages. Logements inoccupés, fenêtres laissées ouvertes pendant son absence ou porte d'entrée non verrouillée lorsque l'on est sur la terrasse : les situations qui facilitent la tâche des malfrats sont multiples. En quelques minutes seulement, ceux-ci peuvent faire des dégâts considérables. Pour éviter les mauvaises surprises, la prévention est de mise.

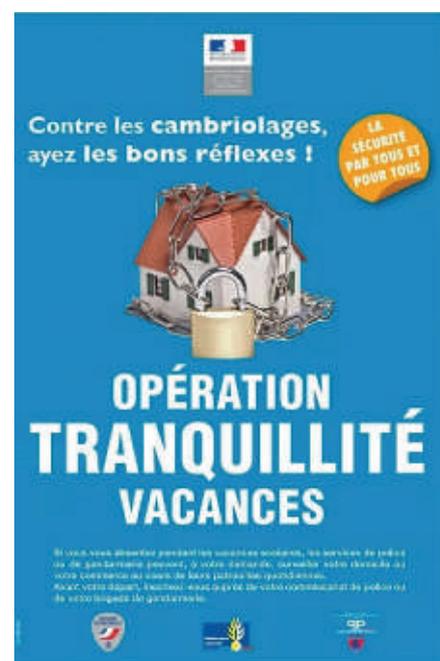
### TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- **Avertir un voisin de votre départ :** Toute protection efficace passe par l'entraide entre voisins. En se rendant sur les lieux à intervalles irréguliers, ils feront en sorte qu'on ne s'aperçoive pas de l'extérieur que les habitants sont en vacances. Demandez à quelqu'un de s'occuper de votre courrier pendant les vacances, car une boîte aux lettres qui déborde est un signe d'absence évident ;
- **Confier la surveillance de votre domicile aux forces de l'ordre :** compléter un formulaire Opération Tranquillité Vacances et déposer le en mairie ou directement à la gendarmerie ;
- **Vérifier les points d'accès :** cela peut sembler une évidence, et pourtant, le premier réflexe avant de quitter son logement doit être de vérifier si toutes les portes et fenêtres sont bien fermées car bon nombre de cambriolages ont lieu sans effraction.
- **Placer les valeurs à l'abri**
- **Simuler sa présence :** Une maison qui reste sombre le soir, voire plusieurs soirs de suite, signale au voleur qu'elle est momentanément inhabitée. Vous pouvez aussi créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio, etc.
- **Ne pas communiquer ses projets de vacances sur les réseaux sociaux (comme Twitter et Facebook).**
- **Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique** qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.



### Vols de fleurs! Quel incivisme ! Inadmissible ! Vandalisme !

Le fleurissement municipal est pour nous tous et non pas pour quelques individus peu scrupuleux . Dans la nuit du dimanche 7 juillet des fleurs ont été volées dans un bac rue de Chesny .



## Orange annonce le déploiement de la fibre optique à Peltre

# LA FIBRE



Orange va déployer sur ses fonds propres la fibre optique jusqu'au logement (FttH-Fiber to the Home) à Peltre d'ici fin 2019. Ainsi, les habitants et les entreprises de la commune pourront bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants.

Le 30 avril dernier, lors de la réunion publique organisée à la Salle des Fêtes, M. le Maire Walter Kurzmann, Mme Marilyn Webert, Vice-Présidente de Metz Métropole en charge du développement numérique, M. Philippe Hénaux, Directeur de la Mission « Attractivité numérique et éco-systèmes des start up » à Metz Métropole, et M. Hervé Croizier, Directeur des relations avec les collectivités publiques chez Orange Moselle, ont annoncé le plan de déploiement du FttH sur la commune de Peltre.

Ce déploiement est en cours de réalisation : trois armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de proposer leurs services ont été installées et le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civils existants sera terminé cet été.

Pour les immeubles collectifs, afin que les habitants concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, ils devront prendre contact avec leur

syndic ou leur bailleur immobilier et demander que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale.

Le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile. Ce sera soit Orange, Bouygues ou Free.

SFR-Numericable n'a pas souhaité se brancher sur ce réseau Fibres et conservera son réseau co-axial. Si le client désire la fibre, il devra quitter SFR-Numericable et choisir un des trois opérateurs ci-dessus.

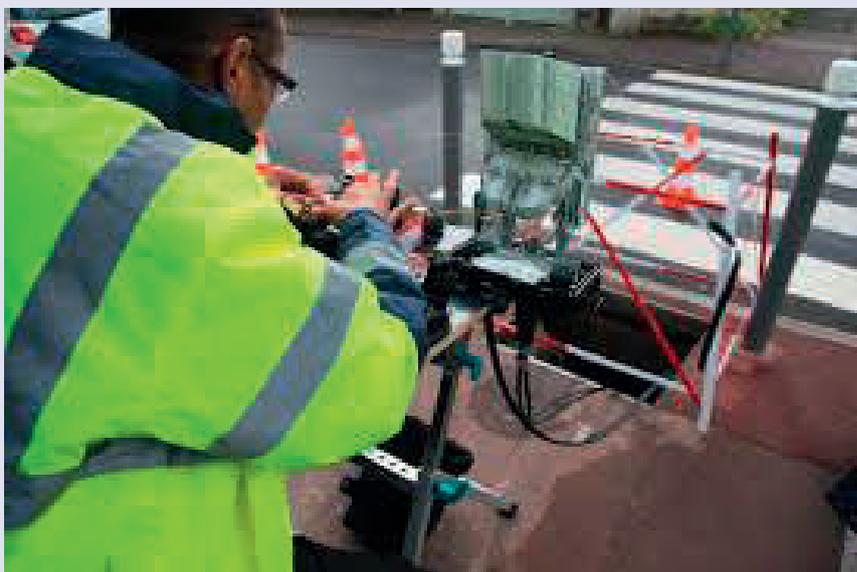
La Fibre, ce sera la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans du foyer. C'est aussi pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage des données de divertissement comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, la TV4K, le son Dolby ATMOS, la camera 360°,...

Pour les entreprises, la technologie de la fibre mutualisée est adaptée au raccordement à Internet ou à un réseau privé de petits sites de type agence ou boutique.

Orange propose jusqu'à 1 Gigabit/s de débit descendant et jusqu'à 300 Mbit/s de débit montant, avec la nouvelle Livebox sur les offres Livebox Up et Packs Open Up.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange a mis en ligne sur le site [reseaux.orange.fr](https://reseaux.orange.fr) une carte de couverture du réseau.

Pour connaître l'avancement du déploiement de la fibre à son adresse, consulter : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.



# OPTIQUE À PELTRE

Pour être tenu informé de l'arrivée de la Fibre jusqu'à chez soi, s'inscrire sur le formulaire adéquat disponible sur le site <https://interetfibre.orange.fr>.

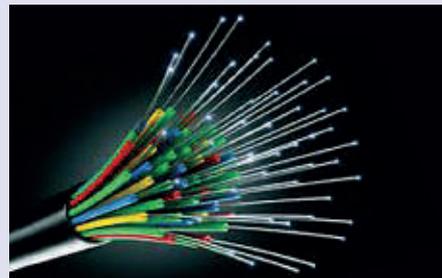
Votre Mairie sera également informée de l'avancement de la Fibre et pourra aussi vous renseigner. Le moment venu, il suffira à chacun d'appeler son opérateur pour être abonné, ou passer en boutique, ou encore prendre rendez-vous par Internet.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le branchement au réseau fibre à son domicile coûte 149 €. Il sera offert par Orange jusqu'à la fin de cette année (sauf cas particulier).

L'installation du matériel sera effectuée par des experts qui assureront des travaux discrets et une mise en service des équipements, accompagnée de conseils ; pour un câblage avec une seule prise terminal optique, la prestation sera facturée 89 €.

L'abonnement à la Livebox s'élèvera à 37 €/mois, pouvant aller jusqu'à 66 € selon les prestations demandées par le client.



## Sécheresse : l'Etat modifie les critères de reconnaissance

Jeudi 6 juin, Maître Xavier IO-CHUM, avocat à Metz a plaidé devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy pour défendre le dossier de la Commune de Peltre et de 14 autres communes mosellanes contre le rejet de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la sécheresse 2015.

En effet, en 2015, 104 communes de Moselle avaient déposé un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle indispensable pour que les habitants puissent être indemnisés par leur assurance habitation.

Demande rejetée !

Une décision incompréhensible pour de nombreux maires qui ont décidé de créer un collectif dont Yves Muller, le maire de Marange-Silvange a pris la tête.

Finalement, c'est 84 communes qui avaient porté l'affaire devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Seules 15 communes déboutées de cette demande avaient décidé de continuer cette action collective.

Le 27 mai, fait du hasard ou prise de conscience de l'État, le Préfet de la Moselle, au nom du service interministériel de défense et de protection civile adressait un courrier

aux maires pour les informer que les critères de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liés à la sécheresse étaient modifiés. Ces nouveaux critères ne sont malheureusement pas rétroactifs mais seulement applicables dès 2019 pour les demandes liées à l'année 2018.

Ils intègrent désormais « les techniques les plus pertinentes » et modernes, un critère géotechnique (présence d'argile gonflant) et météorologique (l'humidité des sols superficiels).

La mobilisation a payé pour enfin obtenir une avancée significative dans la définition de ces critères !

Le 24 juin, la Préfecture de la Moselle informait le maire que, suite au

dossier qu'il a adressé en fin d'année aux services de l'Etat, la commune a été reconnue, par un arrêté interministériel du 21 mai 2019 publié au Journal Officiel du 22 juin, en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018.

Malheureusement, dans son jugement du 27 juin, la cour d'appel administrative de Nancy a débouté la Commune de Peltre pour sa demande d'annulation de l'arrêté interministériel du 16 septembre 2016 afin de voir reconnaître l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2015.



## Sortie à Verdun

Le Comité du Souvenir Français de Peltre est très actif auprès des enfants de l'école élémentaire de la commune. Depuis 2015, avec le soutien du Conseil Municipal, il organise régulièrement des voyages mémoriels sur les hauts-lieux historiques de la 1ère guerre mondiale à Verdun sous la houlette de Gilbert KESSE, son Président et de Pascal KALMES trésorier et porte drapeau.

Alain HISSETTE et Lucienne STEIBEL du comité de Montigny ont également contribué à l'organisation du voyage.

Cette année, les élèves de CM2 se sont rendus à Verdun le 23 mai, accompagnés de Madame JASKOWIAK, leur enseignante et de Monsieur KURTZMANN, Maire, afin d'approfondir leurs connaissances sur la Bataille de Verdun et la vie des soldats durant cette période.

Ils ont pu visiter 5 sites historiques :

- La Citadelle souterraine et ses galeries dont la visite qui a beaucoup plu aux élèves, s'est faite en wagon-

nets filoguidés. Le parcours a mêlé sons, lumières et vidéos en 3D pour découvrir la vie des poilus et assister à la reconstitution de la scène du choix du soldat inconnu.

- La tranchée des baïonnettes où s'apprêtant à franchir le parapet de la tranchée, des soldats du 137<sup>ème</sup> régiment d'infanterie auraient été ensevelis vivants par l'explosion d'un obus allemand.
- Le village de Fleury-Devant-Douaumont totalement détruit en 1916 pendant la bataille de Verdun sous l'acharnement des pilonnages des obus français et allemands et déclaré « mort pour la France » en 1918. Les enfants ont pu découvrir l'espace boisé où les stigmates des furieux combats qui s'y déroulèrent témoignent de la violence de la bataille.
- Le fort de Vaux : symbole de l'héroïsme français, de l'épopée du commandant Raynal et de son dernier pigeon voyageur. La visite commentée par un guide-conférencier du Conseil départemental de la Meuse a permis aux enfants de comprendre l'organisation d'un fort

et de mieux appréhender la vie des combattants au quotidien.

- L'ossuaire de Douaumont : haut-lieu du souvenir, symbole du champ de bataille. Long de 137 mètres, le cloître est surmonté d'une tour de 46 mètres. Il abrite les restes de 130 000 soldats non identifiés, morts pendant la bataille de Verdun. Devant l'ossuaire, le cimetière regroupe 16 000 tombes de soldats "tombés au champ d'honneur". C'est devant ce cimetière que le 22 septembre 1984, le Président de la République Française, François Mitterrand et le Chancelier Allemand, Helmut Kohl, ont réaffirmé les liens entre nos deux peuples.

Temps fort du voyage, le ravivage de la Flamme Sacrée à l'Ossuaire de Douaumont avec les enfants et les porte-drapeaux du Comité du Souvenir Français de Peltre fut un moment empreint de recueillement et d'émotion.

Ce voyage aura permis à chaque élève de mieux comprendre la réalité des combats et de la vie des soldats français et allemands durant la 1ère guerre mondiale.



## Une belle journée de découverte

Le soleil a largement participé à la réussite de cette journée, organisée par l'Association Familiale, à Lunéville et à Saint Nicolas de Port.

La visite du château de Lunéville, petit Versailles lorrain, nous a permis de connaître la résidence et la vie des derniers ducs de Lorraine, Léopold et Stanislas Leszczynski.

Bouchées à la Reine, babas au rhum, macarons et bergamotes ont dévoilé leurs secrets et nous ont ouvert l'appétit.

Ainsi, nous avons d'autant plus apprécié l'excellent déjeuner qui a suivi.

Si nous connaissions déjà la légende de Saint Nicolas, nous avons découvert sa vie d'évêque, son voyage depuis Smyrne jusqu'à Saint Nicolas de Port en passant par Bari.

La basilique de Saint Nicolas de Port s'est dévoilée dans toute sa lumière et sa splendeur gothique. Nous avons même visité la crypte grâce la gentillesse du «porteur de clés» et «ouvreur de portes».

Nous sommes arrivés à Peltre, certes fatigués, mais les yeux remplis de belles images et la tête pleine de belles histoires.

Geneviève Kremer

Madame Geneviève Kremer a enseigné l'allemand pendant 35 ans au lycée Notre Dame à Peltre dont 17 en BTS tourisme. A l'heure de la retraite et après une formation approfondie, elle est aujourd'hui guide conférencière diplômée pour la Grande Région.



## la Cueillette



Plus d'un quart de siècle après sa création, la Cueillette de Peltre est devenue un pôle d'attraction pour les habitants de l'agglomération messine et bien au-delà d'ailleurs. C'est en effet en 1992 que Jean Tillement éleveur céréalier pendant 34 ans décidait de diversifier son exploitation en y intégrant un espace maraîcher « libre service ». C'était un concept inédit pour l'époque, inspiré du modèle des fermes « Chapeau de paille » d'Ile de France. Un pari réussi et gagné brillamment par son fils Vincent qui a repris l'exploitation en 1998, bien secondé par Estelle, son épouse.

Aujourd'hui la Cueillette qui est ouverte 7 jours sur 7 emploie 4 permanents pour la production, la vente et l'administration. En saison, d'avril à novembre, il y a jusqu'à 15 salariés sur le site. Actuellement un jeune du village y est en apprentissage.

Idéalement placée en bordure de la RD955 la Cueillette est ainsi devenue dès les beaux jours une nouvelle vitrine pour notre commune avec son paysage maraîcher composite à grande échelle : couleurs des rangées de fleurs à couper, géométrie et ondulation des alignements des plantations de légumes salades ..., serres, paysages arboricoles des pommiers ou des cerisiers et tel un catalogue à ciel ouvert tourné vers les urbains des affichages : fraises, tomates, glaïeuls etc...

Et pourtant les terres lourdes et argileuses du Val St Pierre ne se prêtaient pas d'emblée au maraîchage. « *Il a fallu abondamment engraisser* » nous dit Vincent. A quelques encablures dans les prés, donnant sur le Chemin Vert le bien nommé, paissent des vaches limousines qui fournissent jusqu'à 300 tonnes de fumier.





Vincent Tillement s'est engagé dans une démarche favorisant une agriculture durable.

## Quelques exemples ?

C'est le paillage des cultures pour éviter la pousse des mauvaises herbes et ainsi maintenir l'humidité du sol, c'est aussi l'utilisation de fils d'amidon pour éviter la pousse des adventices. Le désherbage se fait uniquement par des engins mécaniques.

Les P.B.I. : Estelle, vous nous précisez ? « *Cela veut dire Protection Biologique Intégrée. Cela consiste à lâcher, dans nos tunnels, des insectes auxiliaires qui se nourrissent des insectes ravageurs. Des apiculteurs disposent également leurs ruches chez nous ou aux alentours. Comme il y a une cinquantaine de fleurs différentes alors les abeilles ... Et puis pour en revenir aux tunnels, on y a mis des ruches de bourdons qui pollinisent tomates, aubergines etc.* »

Aujourd'hui, c'est près de 20 000 clients qui fréquentent la Cueillette d'avril à novembre. Que de monde au moment des récoltes de fraises, tomates ou pommes. Enfants et parents renouent souvent, dans la joie, avec la tradition du jardinage, du moins de sa récolte avec brouettes, paniers, sécateurs, outillage, bottes si besoin est. Un vrai parcours de santé, bien balisé, ludique et pédagogique ! D'ailleurs bon nombre de classes sont accueillies pour des animations surtout à la période des fraises et des pommes.

L'équipe est sur le pont pour guider, renseigner, surveiller, encaisser bien sûr, réprimander parfois. C'est qu'il s'agit d'être un consommateur responsable, privilégiant la fraîcheur des produits LOCAUX et de SAISON avant tout. Indirectement il est aussi le garant du maintien d'un beau paysage agricole dans cette partie sud de la Métropole.



## ZÉRO GASPI au C.S.E., quel bilan ?



Depuis le mois de novembre, la commune de Peltre et le CSE Les Pel'tiots se sont engagés dans un projet de la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein du restaurant scolaire intitulé « Zéro Gaspi à la cantine : moins jeter et mieux manger ». Ce projet coordonné par Metz Métropole vise à améliorer le comportement alimentaire des enfants. Cela passe également par un travail sur la quantité et la qualité des produits livrés par le prestataire de service qui élabore les repas pour nos 80 enfants ac-

cueillis quotidiennement au sein du restaurant scolaire. Après le résultat de la première pesée qui s'est déroulée au mois de décembre et le diagnostic de fonctionnement réalisé par la société Organéo, l'équipe d'animation, après concertation, a mis en place plusieurs actions.

La première porte sur la façon de servir les enfants : les enfants se servent eux-mêmes avec des plats de service directement placés sur les tables des convives. Ainsi ils peuvent se servir la quantité souhaitée, petite ou grande faim et ils s'engagent ainsi à finir leurs assiettes. Cette action est la plus marquante. Elle a permis de réduire de façon très importante les quantités retours assiettes jetées. Elle permet d'éduquer et de sensibiliser les enfants avec un accompagnement des animateurs qui veillent à ce que chaque convive goûte à tous les aliments. Elle est également complétée par la mise en place de deux bacs, un pour les restes alimentaires, un personnage appelé Gaspi permet de le personnaliser et un autre bac pour tous les autres déchets.

La deuxième, c'est de permettre aux enfants de noter par un système de smileys de couleur, des aliments ou des plats que l'équipe a repérés comme fortement gaspillés et de faire

un retour au traiteur des résultats obtenus. Par exemple sur les betteraves servies en cubes, à la suite des résultats, le traiteur a proposé de les servir coupées en fils, l'effet a été immédiat, les enfants ont plus apprécié et donc moins gaspillé cette entrée.

La troisième action, c'est la présentation du menu de façon ludique. Il est affiché à l'entrée de la salle de restauration et les différents plats sont présentés en photos. Ainsi les enfants découvrent ce qu'ils vont manger ce qui permet de les aider, avant même de s'installer, dans leur décision de petite faim, grande faim. Les enfants sont préparés en amont.

La quatrième action, c'est la présentation quotidienne d'un plateau de fromages variés, frais ou emballés. Ainsi un enfant qui n'aurait peut-être pas mangé un plat pour des questions de goût ou d'envie, pourrait se rattraper avec ce choix de fromages. Cette action permet également d'apporter une plus grande convivialité au déjeuner. La convivialité, élément essentiel du moment du repas qui passe également par la décoration de la salle, la réduction du bruit en permettant aux enfants de manger en deux services et par une attitude de bienveillance de la part des animateurs. Tout ce travail sur le terrain avec les enfants doit être complété par un travail avec le traiteur : objectif diminuer les quantités livrées compensées par une amélioration de la qualité en privilégiant par exemple les produits locaux. Des commissions menus sont organisées, et un travail de fond va être réalisé sur le cahier des charges qui lie la société de restauration actuelle et le gestionnaire du restaurant scolaire de Peltre, l'Association PEP57. Afin d'évaluer ces actions et les efforts déjà réalisées, une prochaine pesée de suivi est programmée. A suivre....

Jean-François DESINDE

Type de prestation		Lieu	
LIVRAISONS	Quantité des produits		
	État des produits à la livraison		
	Température à la livraison		
PRODUITS	Qualité des produits		
	Quantité des produits		
	Apparence des produits		

La fiche de liaison utilisée chaque semaine pour consigner par écrit les différentes remarques et observations à formuler au traiteur



**L'Association Entraide et Amitié**  
*déclare que les 12,13,14 et 15 septembre 2019*

**PELTRE**



**SERONT LE GRAND RENDEZ-VOUS**

**« du vivre ensemble »**

Madame **LATIFA IBN ZIATEN**, Fondatrice et Présidente de l'Association :

**« IMAD pour la jeunesse et la paix »**

**ainsi que l'A.E.A. vous invitent**

**à la projection d'un documentaire (*Une femme dans la République*)**

**suivie d'une conférence Débat le 14 septembre 2019**

**à la salle des Fêtes de Peltre à 18 heures**

**Entrée gratuite. Cela se terminera par le verre de l'Amitié,  
offert par l'Association Entraide et Amitié.**

**Cette manifestation sera suivie d'un repas couscous  
(renseignements auprès de l'A.E.A – aeapeltre @live.fr / 07 70 50 77 53)**

Depuis l'assassinat de son Fils : **IMAD**, Sous-officier du 1er régiment du train parachutiste basé à Franczal par un terroriste le 11 mars 2012 à Toulouse.

Depuis, inlassablement, elle sillonne les routes en France et à l'étranger pour expliquer

**« aux Jeunes et moins Jeunes »**

à travers des conférences, des rencontres, des débats dans des écoles, les prisons  
et bien d'autres organismes, comment éviter de tomber dans

**l'extrémisme qui mène inévitablement à un point de non retour.**



**L'Association Entraide et Amitié avec le soutien de la Municipalité est  
FIERE de recevoir cette Personnalité qui a côtoyé les plus grands représentants du Monde.**

## L'école Montessori bilingue déménage

Installée à Peltre dans le couvent depuis septembre 2016, l'École Montessori bilingue part à l'Institut

des Jeunes Sourds à Metz Borny, dans des locaux plus adaptés aux besoins d'enfants de 3 à 12 ans. Fondée et dirigée par Virginie Butin qui a également ouvert une école Montessori trilingue en Floride aux Etats Unis pour créer un partenariat entre les deux écoles, la direction

adjointe est assurée actuellement par Mme Helmer, domiciliée dans notre commune. La structure qui compte trois ambiances ( 2 pour les 3 /6 ans et 1 pour les 6/12 ans) donc une cinquantaine d'enfants, emploie neuf personnes dont deux éducatrices anglophones .

## Le minibus roule, toujours pour les séniors !

Depuis déjà quatre ans, le minibus communal est mis gracieusement à

la disposition des seniors afin de se rendre dans les magasins Lidl ou Leclerc. Deux fois par mois, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi, rendez- vous à 9 heures au Lavoir et retour vers 11 heures à votre porte. Ce service fonctionne toute l'année sauf en août pendant les

vacances de Stéphanie, votre conductrice.

Si ce service vous intéresse, prenez contact avec le secrétariat de la mairie pour d'autres renseignements ou une inscription.

## Le Congrès International du HATHA YOGA du 21 au 26 juillet à Peltre

Créé depuis plus de 30 ans à l'initiative du Centre de Relations Cultu-

relles Franco-Indien, le Congrès International du CRCFI se tiendra du **21 au 26 juillet** à la Maison Saint André, 2 rue rue Saint André à Peltre. Il rassemble pendant une semaine conférenciers et professeurs de yoga venus partager avec le public leurs connaissances. Y sont présentés des thèmes relatifs aux sciences, aux quêtes philosophiques et spirituelles toujours en lien avec la compréhens-

sion de l'individu dans sa globalité, au yoga, mais également à l'art et à la culture indienne, en faisant découvrir ou approfondir toutes les facettes de l'Inde, au travers d'intervenants tant français qu'indiens. Des pratiques de yoga sont également proposées, deux fois par jour. Pour plus d'information (programme détaillé et inscription) :

[www.crcfi-yoga-vie.com](http://www.crcfi-yoga-vie.com)

## Le nouveau colombarium

Mardi 21 mai, le nouveau columbarium a trouvé son emplacement, près du jardin du souvenir.

Dans l'allée centrale du cimetière Thierry Kirchenassamy, le responsable du service technique attend l'arrivée de l'équipe chargée du montage du nouveau columbarium commandé à la société Granimond de Saint-Avold. L'entreprise a remporté le marché après l'appel d'offres de la municipalité en avril dernier, dont le coût total est de 8 884,00 €HT (10 661€ttc).

Les deux palettes contenant l'en-

semble des éléments constitutifs ont été livrées la semaine précédente.

L'entreprise est chargée de la délicate mission de sortir ces éléments, de les acheminer à l'endroit choisi par les élus et de les assembler. Après deux jours de travail, le nouveau columbarium (modèle appelé Cap Horn) composé de deux éléments en forme d'arc a trouvé son emplacement entre ceux déjà en place, dont il ne reste que deux cases libres, et près du jardin du souvenir où les cendres peuvent être répan-

dues. La finition est polie et les couleurs sont identiques aux deux précédents. Il dispose

de trois fois deux cases, destinées à recevoir les urnes funéraires des défunts. Chaque concessionnaire, qui en fera l'acquisition, pourra y déposer de une à trois urnes et les portes, en granit d'Afrique, pourront recevoir une plaque aux nom et prénom des défunts.



## RÉOUVERTURE DU BAR-RESTAURANT

Depuis deux mois déjà, Béatrice et Vincent GIORDANO s'activent discrètement pour redonner une nouvelle jeunesse au bar-restaurant « **Lépluchure** ».

La réouverture sous le nom « Le bistro de Vincent » est prévue début août.

## Si on ouvre les pages du registre des naissances à Peltre...



Le choix du prénom du futur enfant peut répondre à plusieurs tendances : prénom présent dans l'histoire familiale, référence à une religion ou une culture, influence de la culture pop, etc. Même si on retrouve peu de prénoms de stars ou d'héroïnes de séries pour les enfants nés à Peltre en 2018 ; pas de Daenerys ni Archie.

Ces prénoms courts, à sonorité douce restent nombreux.

Les prénoms les plus fréquents pour les petites filles déclarées en mairie de Peltre sont Alice, Louise, Chloé et Emma. Au niveau national Emma est en tête suivie de Jade, Alice et Louise. Depuis les années 90 les prénoms finissant en a sont très prisés comme Emma, Lina, Lena, Giulia et Mila.

Des prénoms traditionnels comme Adèle ou Jeanne font leur grand retour. Respectivement 14 et 16<sup>èmes</sup> place du classement pour 2018.

Quelques prénoms surprenants comme les prénoms historiques Brunehilde ou Gulderen et des associations comme Rita-Louise ou Maxine-Rose.

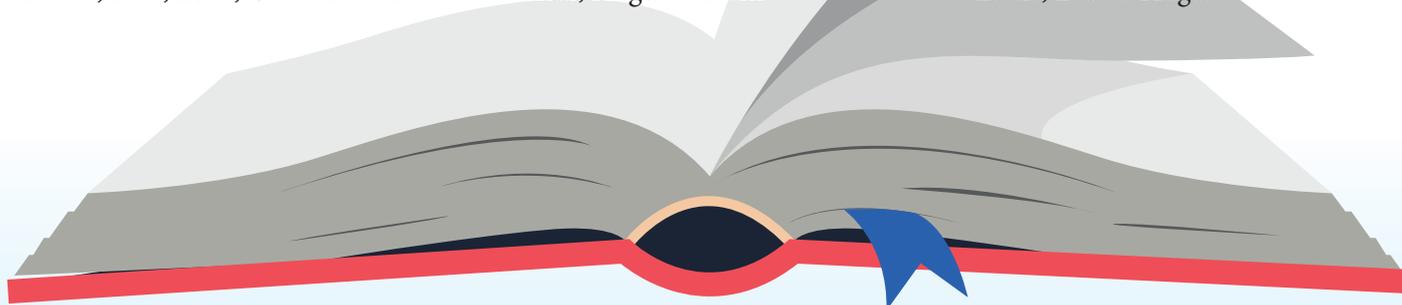
Pour le palmarès des prénoms les plus donnés chez les garçons, les prénoms de source biblique ont la cote.

Gabriel reste en tête de classement au niveau national suivi de Raphaël, Nathan et Adam. Pour les naissances de petits garçons enregistrés à Peltre, Gabriel est aussi en tête suivi de Jules et Louis. Suivent des petits Léo, Arthur, Hugo et Adam !

Les prénoms en o comme Enzo, Timéo et Mathéo, très prisés les années précédentes perdent de l'importance. Le prénom Mohamed ou Mohammed entre dans le top 20 au niveau national ; cela tient peut-être à la tradition de nommer ainsi le premier garçon d'une fratrie. A Peltre il reste un peu moins fréquent et se retrouve aussi en nom composé Mohamed-Amine et Mohamed-Salah.

Les prénoms rétro reviennent en force comme Basile, Gaspard, Armand, Côme ou Marius. Plus inattendus peut être Séraphin, Sylvestre, Anthime, Balthazar ou Saint-James.

La tendance 2019 annonce Alice, Anna, Emma et Louise en tête pour les filles et pour les garçons Gabriel, Louis, Léo et Hugo.



## Etat civil

### NAISSANCES

- Éliott GUYOT, né le 6 avril 2019, à Peltre
- Paul CAVIN, né le 1<sup>er</sup> mai 2019, à Metz
- Lucile LE CLÉACH, née le 6 mai 2019, à Peltre
- Siméon PROSIC, né le 29 mai 2019 à Peltre

### MARIAGES

- Zacharie HACHIMI EL IDRISSE et Aude HOELTZEL, le 8 juin 2019
- Julien CHAMPENOY et Marianne HUMBERT, le 6 juillet 2019

### DÉCÈS

- Lucette SIMON veuve MORIN, le 1<sup>er</sup> avril 2019, à Ars Laquenexy
- Jean LÉCRIVAIN, le 18 juin 2019, à Metz



1628

est le nombre d'actes enregistrés dans le registre «naissances» au 1<sup>er</sup> juillet 2019



**Directeur de la publication :**  
Walter KURTZMANN

**Coordination :**  
Jacques DEAVRY

**Equipe éditoriale :**  
Jacques DEAVRY, Nadine GARCIA,  
Walter KURTZMANN Marie Claire LINGUENHELD,  
Ann-Pascale MARIGNY, Viviane TOUSSAINT.

**Photographies :**  
Jacques DEAVRY, Walter KURTZMANN,  
Marie-Claire LINGUENHELD

Association familiale C.S.E.

Maquette et impression : Carole PAVESI - PRIMSERVICE Metz